



Réf : AP/FS

**Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale du
Foyer d'Accueil Spécialisé « Les Jonquilles » et
du Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Hirondelles »
Séance du 13 Juin 2022**

Le Conseil de la Vie Sociale FAS-FAM du Centre Hospitalier de Châtel sur Moselle s'est réuni le Lundi 13 Juin 2022, en salle PASA de l'établissement.

Présent (e)s :

Monsieur Jordan LACHAMBRE, Président du Conseil de la Vie Sociale
Monsieur Dominique PILLER, représentant du conseil de surveillance
Madame Pascale THEVENOT, représentant des résidents
Madame Aïcha NEMIRI, représentant des personnels
Monsieur Francis SIMONIN, représentant des familles de résidents

Assistait à titre consultatif :

Monsieur Alain PETIT, Directeur

Personnes invitées :

Madame Murielle CARELLI, responsable du service
Madame Bérange LOPEZ, éducatrice
Madame Mathilde TORRES, psychologue

Personnes excusées :

Madame Véronique CHARRON, éducatrice

Secrétaire de séance :

Madame Fabienne SAVOY, service des admissions

**Monsieur le Directeur ouvre la séance à 15h10 en demandant préalablement l'autorisation à
Monsieur Jordan LACHAMBRE, président du conseil de la vie sociale.**

I - Approbation du compte rendu de la séance précédente :

Le conseil de la vie sociale du FAS FAM approuve le compte rendu de la séance précédente sans aucune remarque.

Le compte rendu de la séance du 15 Décembre 2021 est approuvé.

II – Informations diverses :

Le projet d'établissement est en cours d'élaboration et sera fait pour une période de 5 ans. Pour les grandes orientations : les axes suivants ont été travaillés : adultes handicapés vieillissants, adultes handicapés présentant des problèmes de communication et adultes présentant des troubles du comportement.

Procédure d'évaluation du médicosocial prévue en 2023 : celle-ci est semblable à la certification du sanitaire. Monsieur PETIT et Madame CARELLI trouvent regrettable l'inexistence de procédure écrite sur l'organisation dans le service.

Une nouvelle réglementation est sortie pour le CVS et sera à voir au prochain CVS.

Le règlement de fonctionnement a été retravaillé et est en attente de validation de la direction. Le contrat de séjour va ensuite être revu à son tour. Monsieur PILLER demande un exemplaire du règlement de fonctionnement actuel. Monsieur PETIT rappelle que le contrat de séjour est voté aux instances du CTE, conseil de surveillance et CVS.

Une réunion avec les mandataires judiciaires est prévue en Septembre 2022.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations.

III – Questions financières :

Présentation des tarifs hébergement par Madame SAVOY. Pour 2022, les tarifs augmentent de 4,38 € (soit 4,80 % d'augmentation) pour les tarifs hébergement et réservation, et de 1,32 € pour le tarif vacances. Nos tarifs journaliers étaient largement inférieurs à la moyenne départementale (environ 15 Euros).

La situation financière du FAS FAM est présentée par Monsieur PETIT : forte hausse du tarif de l'énergie, écart de nos tarifs avec la moyenne des tarifs du département, inadéquation de l'organisation du service et du tableau des effectifs, remboursements FAS FAM au budget général à revoir. Un audit financier va devoir être fait cette année et Monsieur PETIT a également informé l'ARS des difficultés rencontrées.

Une restructuration complète du FAS FAM est à prévoir : contact avec un bureau d'études prévue au deuxième semestre 2022.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations.

IV – Travail en cours : projets personnalisés – convention psychiatrique :

Avancée de la réalisation des projets personnalisés : tous les projets personnalisés doivent être terminés pour la fin du mois de Juillet 2022. Monsieur PETIT informe que ce n'est pas à lui de valider les projets personnalisés mais qu'il peut les signer en dernier ressort.

Convention psychiatrique signée en début d'année avec le CHS de Ravenel à Mirecourt. Sollicitation régulière. Monsieur PETIT souhaite qu'une évaluation de cette convention soit faite en fin d'année.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations.

V – Activités proposées :

Equitation, piscine, mise en place de sortie seule, Ar-thérapie, atelier LEGO, musicothérapie, catéchisme, poterie, vannerie, musico thérapie plus toutes les sorties avec les agents.

Les sorties en soirée commencent à se mettre en place (nuit du handicap, fête de la musique). Monsieur PETIT demande si des parents sont associés au sorties. Monsieur SIMONIN est tout à fait d'accord pour accompagner les résidents à la fête de la musique.

Le projet ROCK est toujours en instance : Madame LOPEZ cherche le financement pour l'achat d'instruments de musique : demande de financement à l'association La Rivière,

La décoration estivale du parc extérieur est faite : parasol, bar ...

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations.

VII – Fiche de communication :

Pas de fiches en 2022. Uniquement deux fiches de communication en 2021 pour des problèmes de comportement de deux résidents.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations.

IX – Cadeaux :

Les cadeaux sont désormais achetés par les tuteurs, et transmis pour les anniversaires et pour Noël. Le résident a désormais le choix de choisir son cadeau sur internet, la demande est ensuite faite au tuteur. Ce point sera abordé à la réunion des mandataires judiciaires.

Il reste à voir le point de l'argent de poche.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations.

XI : - Point sur le COVID :

Aucun souci particulier pour le moment.

Les visites ont toujours lieu dans un petit salon avec port du masque.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations.

XII : - Questions et informations diverses :

Pour des questions de sécurité, il a été décidé de retirer la porte qui se trouve entre les salles d'activité et les bureaux, dans le hall d'entrée.

Monsieur LACHAMBRE demande à ce que l'établissement fasse l'achat d'un véhicule adapté pour sortir les personnes en fauteuil roulant. Monsieur PETIT va se renseigner auprès du responsable financier pour savoir où en sont les achats. Possibilité de voir également avec l'IME pour un prêt de véhicule ou éventuellement une convention de prêt.

Monsieur PETIT informe qu'un concert a lieu au 2 rue Aristide Briand à Châtel, ce Samedi 18 Juin 2022 à 19 heures au bar. Pour toute sortie, les résidents portent des badges avec leurs prénoms et le numéro de téléphone de l'établissement.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 16h20.

Le Président,



Jordan LACHAMBRE